

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 2574

présenté par

Mme Sage, M. Gérard, M. Serva, Mme Atger, Mme Ali, Mme Chapelier, M. Christophe, M. El Guerrab, M. Lamirault, M. Huppé, Mme Kuric, M. Ledoux, Mme Magnier, Mme Lemoine, M. Claireaux, M. Lénaïck Adam, M. Raphan, Mme Parmentier-Lecocq, M. Mathiasin, Mme Panonacle, M. Le Gac, M. Haury, M. Gomès, Mme Kéclard-Mondésir, M. Nilor, M. Simian, M. Dunoyer, Mme Sanquer, M. Kamardine, M. Serville, M. Naillet, Mme Lebon, M. Emmanuel Maquet, M. Acquaviva et Mme Tanguy

-----

**ARTICLE 3**

Substituer à la seconde phrase de l'alinéa 6 les deux phrases suivantes :

« Ces démarches favorisent les échanges valorisant la diversité des territoires français, y compris dans leurs dimensions ultramarines. Elles font partie intégrante du projet d'établissement. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est essentiel d'enseigner dès l'école cette dimension ultramarine unique de la France. Cet enseignement sera synonyme de réciprocité pour l'ensemble de nos concitoyens sur les enjeux et les conséquences du climat, de même que ces échanges contribueront à construire une société plus solidaire et interactive.

En effet, on compte 12 territoires ultramarins, représentant environ 4 % de la population française, composée d'environ 2,6 millions d'habitants dont 1,2 millions de jeunes, 670 000 élèves dont 350 000 dans le 1er degré et 320 000 dans le 2ème degré qui représentent 5 % de l'ensemble de la population scolaire française.

Celle-ci composée de 1 700 écoles et plus de 200 collèges et lycées dans les DROM et 500 écoles dont plus de 150 collèges et lycées dans les COM.

Ce sont 120 000 kilomètres de la surface terrestre soit 22 % de la superficie totale de l'hexagone représentée par 212 communes riches de cultures et de langues.

Les territoires d'outre-mer représentent 10 % des récifs coralliens du monde, 20 % des atolls du monde, 80 % de la biodiversité française, et 97% de l'espace maritime fait partie de la zone économique exclusive. Cette biodiversité unique fait de la France l'un des pays les plus riches en matière de diversité biologique.

Grâce aux territoires d'outre-mer, la France a un pied dans chaque région du monde. Elle est le seul pays à être présent sur les trois plus grands océans du monde.

Les différents enjeux des territoires ultramarins précités, les forces et les difficultés, les aléas climatiques, écosystémiques et telluriques, la discontinuité avec le territoire hexagonal marquée par les éloignements, l'insalubrité qui renforce l'isolement et parfois, la fragmentation territoriale liée au caractère archipélagique sont des composantes essentielles à la prise en compte de ces enjeux.